Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes
JPA I UNAT

Bulletin n°55

Mai 2021

2020, les « colos apprenantes » : le point de vue des familles

Editorial

Le 16 mars 2020, dans la perspective de freiner la propagation du virus de la Covid-19, le gouvernement français a pris des dispositions fermes réduisant les mobilités individuelles et collectives. Les familles, les jeunes, les enfants ont alors vécus confinés entre le 17 mars et le 10 mai 2020, soumis à des autorisations de sortie limitées aux pratiques dites essentielles. Dans ce contexte, les Accueils collectifs de mineurs ont été fermés. Les vacances scolaires de printemps en ont fait directement les frais, celles d'été ont été organisées dans un climat d'incertitude et d'inquiétude sans précédent.

La baisse vertigineuse des taux de départ a été amortie par l'intervention de l'État qui a mis en place, pour l'été 2020, des dispositifs d'accompagnement dans le cadre de l'opération « *Vacances apprenantes* », structurés autour de trois dispositifs : l'école ouverte, l'école buissonnière et les colos apprenantes. C'est dans ce contexte que l'OVLEJ et la DJEPVA se sont associés dans la perspective d'enrichir le bilan des colos apprenantes par une approche centrée sur les familles. Les résultats de cette étude, que nous avons le plaisir de vous livrer dans le cadre de ce Bulletin, montrent les effets positifs du dispositif, en particulier pour les familles qui étaient jusqu'avant éloignées des colonies de vacances. Si l'aide financière a été un levier important, les médiations réalisées par les personnels des établissements scolaires et des collectivités territoriales, mais également par les amis des enfants, ont joué un rôle conséquent dans les processus décisionnels conduisant au départ. La dimension « apprenante », même si elle a pu faire l'objet de débats au sein des organisateurs d'accueils collectifs, a également été un argument favorisant l'inscription, en particulier pour les primo-partants.

Ainsi, le dispositif, qui a permis le départ de plus de 70 000 enfants (été et automne 2020), a mis en exergue la pertinence éducative des accueils collectifs de mineurs et la capacité des organisateurs à s'inscrire dans une politique d'État mobilisée sur les séjours collectifs. Les parents, y compris les primo-partants, sont globalement satisfaits ; les enfants et les jeunes souhaitent repartir en colonie de vacances. Après une nouvelle fermeture des accueils collectifs de mineurs durant l'hiver et le printemps, la reconduction du dispositif pour l'été 2021 sera l'occasion pour les différents acteurs impliqués de relever le défi d'accueillir de nouveaux publics sans pour autant perdre ceux qui avaient déjà l'habitude de fréquenter ces séjours. À ce titre, et dans une perspective volontariste de mixité sociale et de vivre-ensemble, chacun a son rôle à jouer au risque d'une accentuation des phénomènes de distinctions sociales liés aux vacances.

Luc Greffier, Président de l'Ovlej

Ce Bulletin présente les résultats de l'étude *« Retours d'expériences relatives aux « colonies apprenantes » : parents et enfants »*. L'étude s'inscrit dans le cadre du bilan global réalisé par la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA), sur le dispositif des « colos apprenantes », mis en œuvre sur les vacances scolaires de l'été et de l'automne 2020. Elle a été réalisée avec la collaboration et le soutien financier de la DJEPVA, rattachée au Ministère de l'Education Nationale, de la jeunesse et des sports, ainsi que le soutien des membres fondateurs de l'Ovlej : la JPA et l'UNAT.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Liberté Égalité Fraternité
vacances apprenantes
Jeunesse au Plein Air
UNAT

L'été 2020 a vu la mise en œuvre des « colos apprenantes », dispositif permettant le départ en vacances de mineurs ayant été privés de liens sociaux et de vie collective durant deux mois, voire plus pour certains. Ce dispositif a été créé par le gouvernement en réponse à une situation de crise sanitaire mondiale, que nous pensions tous ponctuelle. Force est de constater que celle-ci perdure et continue d'affecter fortement les organisateurs d'accueils collectifs de mineurs.

Fin 2020, l'Ovlej et la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) se sont associés, dans la perspective d'enrichir le bilan global réalisé sur les « colos apprenantes », en réalisant une approche sur les « publics ». A l'heure où les acteurs du champ de l'animation préparent l'été 2021 et, pour certains, la reconduction des séjours « colos apprenantes », l'Observatoire présente, dans ce nouveau Bulletin, les principaux résultats de l'enquête menée auprès des familles bénéficiaires du dispositif en 2020.

Comment les familles se sont-elles saisies de ce dispositif et pour quelles raisons ? Quelles étaient leurs attentes et ont-elles été satisfaites des séjours proposés ? Quels ont été les principaux apports de ces séjours « colos apprenantes » ?

Un dispositif en réponse à la mesure de confinement total

Au printemps 2020, la France connaît un premier confinement, période atypique et emplie d'incertitudes pour l'ensemble des Français. A sa sortie et à l'approche de l'été, le gouvernement décide de mettre en place un plan « vacances apprenantes » pour les enfants et les jeunes, privés d'école, de sorties et d'espaces de socialisation entre pairs durant deux mois, voire plus pour certains. Parmi les quatre dispositifs mis en œuvre, celui des « colos apprenantes ». Sur les vacances d'été 2020, ce dispositif spécifique de séjours collectifs aurait permis le départ de plus de 63 000 mineurs, soit 15 % de l'ensemble des départs en séjours collectifs sur les mois de juillet et août. Notons que ce dispositif a, par la suite, été prolongé sur les vacances d'automne 2020.

Ce dispositif spécifique s'adressait aux enfants et adolescents scolarisés (3-17 ans), et en priorité à ceux qui relèvent des quartiers prioritaires de la politique de la ville et ceux dont les apprentissages ont le plus pâti du contexte sanitaire et de ses conséquences. D'une durée minimale de cinq jours, ces séjours labellisés avaient pour objectifs pédagogiques, d'une part, de permettre de développer des attitudes nécessaires aux apprentissages (curiosité, écoute, réflexion, confrontation aux points de vue des autres) ; d'autre part, de travailler sur les compétences fondamentales à la réussite scolaire. Il ne s'agissait pas pour autant de transposer une salle de classe en colo. Chaque organisateur, dont le ou les séjours avaient été labellisés, avait la possibilité de mettre en place les méthodes pédagogiques et l'organisation qu'il souhaitait, du moment que ceux-ci répondaient aux objectifs énoncés dans le cahier

Au travers de l'étude de l'Ovlej, deux « cibles » enquêtées : les parents et les enfants

Dans le cadre du bilan sur les « colos apprenantes » réalisé par la DJEPVA, l'Ovlej s'est associé au Ministère afin d'apporter une lecture complémentaire, sous l'angle des familles bénéficiaires.

Deux enquêtes ont ainsi été menées conjointement par l'Observatoire, sur le dernier trimestre de l'année 2020 : l'une auprès de parents ayant inscrits leurs enfants en « colo apprenante » durant l'été et/ou l'automne ; l'autre auprès d'enfants séjournant en « colo apprenante » sur les vacances d'automne.

Les enquêtes ont permis de recueillir, d'une part les paroles de huit parents (entretiens individuels exploratoires), qui ont permis la construction d'un questionnaire diffusé en ligne et auquel 2 387 parents ont répondu (ils ont inscrits plus de 3 300 enfants sur ces séjours) ; d'autre part, par la réalisation d'entretiens individuels au sein des séjours, les paroles de 27 enfants âgés entre 5 et 17 ans.

Notons que le questionnaire en ligne n'a pas pu toucher l'ensemble des familles bénéficiaires. D'abord parce qu'il a été transmis par des organisateurs ou prescripteurs volontaires et en possession des adresses mails des familles. Ensuite, parce que certains de ces acteurs du terrain nous ont fait remonter que certaines familles bénéficiaires du dispositif ne disposaient pas d'un accès à Internet et/ou n'étaient pas lettrées ou ne parlaient pas suffisamment bien français pour répondre à un tel questionnaire. Le questionnaire en ligne a été accessible à partir du 5 novembre 2020.

La base de données sur laquelle porte les résultats a été arrêtée au 23 novembre. Précisons également que les familles d'accueils et les enfants vivant dans un foyer ne sont pas pris en compte dans ce questionnaire.

des charges. Pour les familles éligibles à ce dispositif, le coût des séjours était pris en charge par l'Etat et certaines collectivités, à hauteur de 500 €.

Une diversité d'acteurs mobilisés dans la diffusion de l'information

Ces « colos apprenantes » se sont mises en place sur un calendrier très court, tant pour les organisateurs de séjours que pour les familles. Afin que ces dernières puissent se saisir de ces séjours, un des premiers enjeux était de les informer de l'existence de ce dispositif.

Nombreux sont les acteurs qui se sont mobilisés au sein des territoires pour jouer ce rôle d'informateur auprès des familles éligibles aux « colos apprenantes ». Comme le montre l'illustration ci-dessous, à 30 %, les parents ayant répondu à l'enquête indiquent avoir été informé de l'existence de ce dispositif par le centre de loisirs ou le club fréquenté par leur enfant.

Pour une famille sur six (16 %), l'information a été obtenu par le bouche-à-oreille (amis des parents ou des enfants, collègues, etc.). **L'entourage des familles semble ainsi avoir joué un rôle important dans la diffusion de l'information, montrant, au travers d'une annonce que l'on se transmet, un intérêt pour ces séjours collectifs.**

En troisième position se placent trois types d'acteurs très différents : les établissements scolaires, les collectivités et les organisateurs de séjours collectifs. Dans une moindre proportion, d'autres acteurs se sont également mobilisées : associations territoriales ou nationales, travailleurs sociaux, départements et région…

L'information par les médias (télévision, journaux) n'a été cité que par 4 % des familles, montrant ainsi l'importance d'une diffusion par des acteurs territoriaux. **Ces derniers, au-delà d'une diffusion de l'information, ont également joué un rôle de rassurance et/ou d'accompagnement aux démarches d'inscription**. Ils ont ainsi pu favoriser l'inscription d'enfants et/ou d'adolescents n'ayant encore jamais fait l'expérience d'un départ en colonie de vacances.

> 52 % des parents enquêtés indiquent que leur enfant n'était jamais parti sur un séjour collectif durant ses vacances.

De nombreux primo-partants

Parmi les 2 000 familles ayant pris le temps de répondre au questionnaire en ligne de l'Ovlej, plus de la moitié (52 %) déclare que leur enfant n'était jamais parti en séjour collectif de

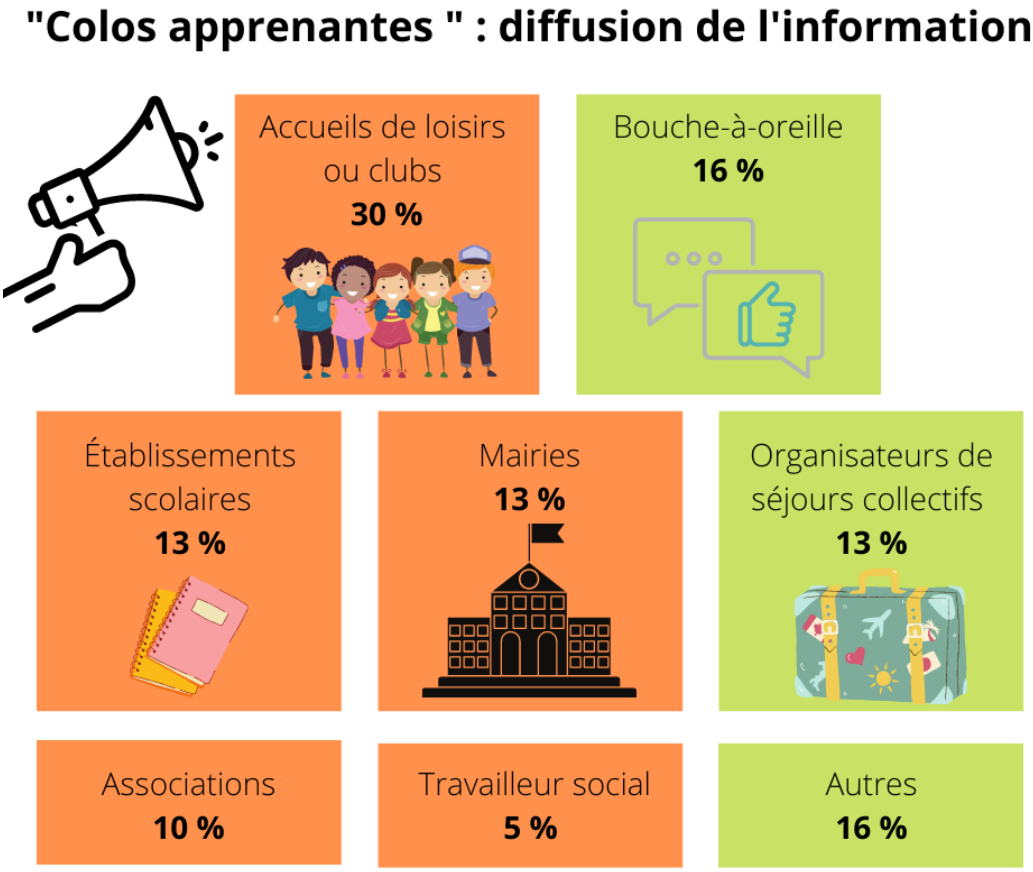

Votre enfant était-il déjà parti en colonie, camp de vacances ou mini-séjour avant le premier départ en « colo apprenante » ?

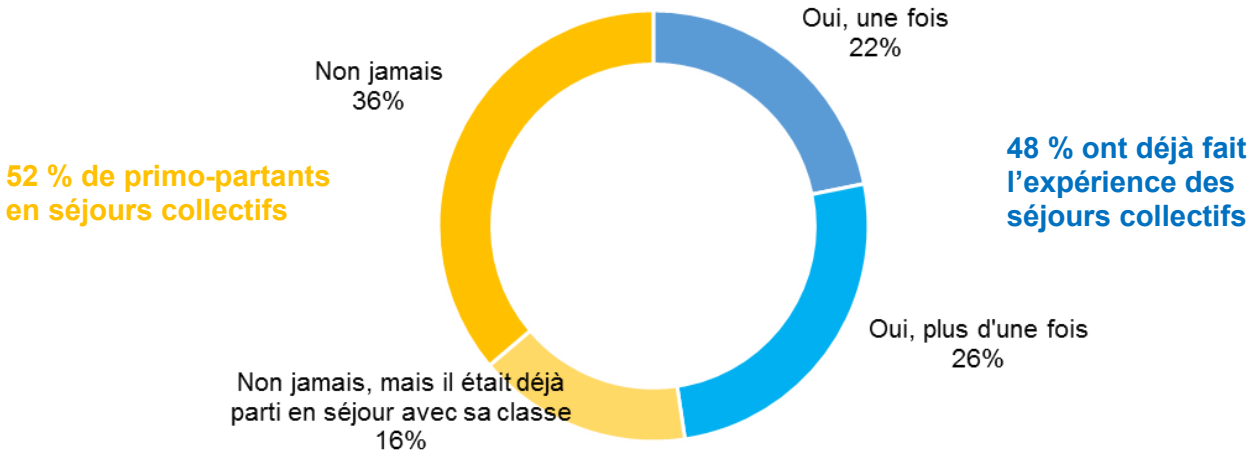

Source : Ovlej-DJEPVA, 2020. / Champ : Ensemble des parents interrogés dans l'enquête (2 136 répondants).

vacances avant le départ en « colo apprenante ».

Parmi les différents prescripteurs, trois types d'acteurs ont fortement favorisé l'inscription de ces primo-partants. Il s'agit des établissements scolaires, des collectivités et des amis de l'enfant (bouche-à-oreille entre pairs). En effet, pour les familles ayant obtenu l'information par un de ces trois « canaux », les taux de primo-partants « grimpent » respectivement à 68 % et 60 % (proportions similaires pour les collectivités et les amis des enfants).

Mais qui sont ces primo-partants ? L'analyse des résultats montre que le dispositif des « colos apprenantes » a permis de toucher des publics habituellement moins présents en séjours collectifs, notamment les familles monoparentales et les enfants et adolescents résidants dans des communes de moins de 20 000 habitants. Pour autant, peu de différences s'observent sur ces facteurs entre les primo-partants et l'ensemble des répondants à l'enquête (voir tableaux ci-dessous).

Si ce dispositif « colo apprenante » a permis de toucher des catégories de familles inscrivant moins souvent que les autres leurs enfants en séjour collectif, il ne s'agissait donc pas forcément de familles n'ayant jamais eu recours à ce type de vacances. Nous pouvons poser l'hypothèse que ce dispositif, couplant aide financière et publics cibles, a permis de toucher, en partie, des familles portant déjà un intérêt aux séjours collectifs, que les enfants soient ou non primo-partants.

« - La première chose [qui m'a convaincu], c'était le tarif. Il faut être honnête, 20 € pour en-

Répartition des bénéficiaires des « colos apprenantes » selon le type de famille et le lieu de résidence

Type de familles	Primo-partants	Ensemble des répondants
Classiques	61 %	62 %
Monoparentales	30 %	29 %
Recomposées	8 %	9 %
Total	**100 %**	**100 %**

Lieu de résidence	Primo-partants	Ensemble des répondants
Commune rurale	61 %	62 %
2 000 à 19 999 hab.	30 %	29 %
20 000 à 100 000 hab.	8 %	9 %
Plus de 100 000 hab.	14 %	15 %
Non renseigné	**3 %**	**3 %**
Total	**100 %**	**100 %**

Source : Ovlej-DJEPVA, 2020. / Champ : Ensemble des parents interrogés dans l'enquête.

voyer son enfant en colo, c'est génial. Moi j'ai un enfant qui adore la collectivité, donc ça correspondait assez bien à son caractère et le programme correspondait à ma fille. (…)

- C'est ce dispositif qui vous a fait vous intéresser aux colonies de vacances ?

- Je voulais essayer [les colonies], mais quand on voit le tarif habituel, je me suis dit qu'à ce prix-là, je préférais emmener ma fille en famille avec nous en vacances plutôt que de l'inscrire dans une colonie de vacances. » Maman d'une primo-partante de 11 ans.

« Ce n'est pas compliqué, c'est la prise en charge. Je veux dire, à priori, moi ça fait un moment que je souhaitais inscrire les enfants dans des colos. Mais bon, on a 4 enfants et honnêtement, je veux dire, ce n'est pas abordable. » Maman de trois primo-partants de 9, 12 et 14 ans.

« Alors en fait, de ce que j'ai compris (…) ça s'adressait principalement aux enfants de Marseille, sauf qu'en fait l'état a agrandi le périmètre jusqu'au milieu rural, ce que nous on est. (…) En fait, je viens du milieu de l'animation, donc c'est quelque chose qui, pour moi, est important à transmettre à mes enfants. (…) c'est un budget, donc soit on arrive à partir en vacances tous les trois, soit ils partent en vacances en centre de loisirs. C'est vrai qu'on ne peut pas forcément faire les deux. Alors que grâce à l'aide, on a pu. » Maman d'un primo-partant de 8 ans.

Ces quelques retours d'expériences montrent l'importance du frein financier. Notons néanmoins que lever ce frein n'est pas toujours suffisant pour convaincre d'un départ lorsque l'intérêt pour ces séjours collectifs n'est pas présent initialement au sein des familles.

Parmi les répondants à l'enquête, 86 % des familles ont bénéficié d'une prise en charge financière, complète (45 %) ou partielle (41 %), lors de l'inscription en « colo apprenante ». Une famille sur sept (14 %) a financé le séjour en totalité.

> 86 % des répondants ont bénéficié d'une prise en charge financière (complète ou partielle) des séjours « colos apprenantes ».

Ces premières analyses nous montrent un intérêt déjà présent, pour certaines familles, pour les séjours collectifs et l'importance, pour beaucoup, de l'aide financière. Finalement, qu'en est-il de la dimension « apprenante », telle qu'annoncée dans le titre même de ces séjours, dans les motivations des parents ? Quelles sont les principales raisons à l'inscription ?

> 45 % des parents ont inscrit leur enfant sur le dispositif du fait d'un intérêt pour la dimension apprenante.

Les raisons à l'inscription

Observons les raisons à l'inscription qui ont convaincus les parents d'inscrire leur enfant sur un séjour « colo apprenante » (voir tableau en page suivante).

Parmi les propositions du questionnaire, les raisons les plus citées sont de quatre ordres : l'occasion, pour l'enfant, de retrouver une vie sociale entre pairs ; un intérêt pour la « dimension apprenante » ; un départ en vacances et un intérêt pour les séjours collectifs.

Ainsi, suite à la période de confinement strict, plus de 4 parents sur 10 indiquent avoir inscrit leur enfant en « colo apprenante » afin que celui-ci puisse se retrouver avec des jeunes de son âge. Cette question de socialisation entre pairs a été particulièrement prégnante pour les familles vivant dans des communes rurales (49 % d'entre elles, contre 44 % en moyenne) et pour celles dont l'enfant était déjà parti en séjour collectif (48 %).

L'intérêt pour la dimension apprenante peut se percevoir au travers de différents items : 39 % des familles déclaraient vouloir permettre à leur enfant d'apprendre dans un cadre différent de celui de l'école, 6 % souhaitaient que leur enfant suive des cours de soutien scolaire et 5 % justifie une inscription sur ces séjours du fait d'un enfant en difficulté scolaire ou en situation de décrochage scolaire. **De manière globale, c'est 45 %* des parents qui ont coché au moins un de ces trois items.**

La question de l'apprentissage dans un cadre différent du scolaire a intéressé plus spécifiquement les « cadres et professions intellectuelles supérieures » (47 % d'entre eux, contre 39 % en moyenne) et, une fois de plus, les familles dont l'enfant était déjà parti en séjour collectif (42 %).

Qu'il s'agisse des questions de socialisation ou d'apprentissages, **ces données viennent donc confirmer une perception des apports des sé-**

** Il s'agissait d'une question multiple, certains parents ont donc pu cocher plusieurs de ces trois items. Cela explique que les 45 % ne soit pas la somme des trois proportions présentées dans le texte.*

Quelles sont les principales raisons qui vous ont convaincus d'inscrire votre enfant sur une « colos apprenantes » ? *(trois réponses possibles)*

	Primo-partants	Ensemble des répondants
Permettre à mon enfant de se retrouver avec des jeunes de son âge, suite à la période de confinement.	40 %	**44 %**
Permettre à mon enfant d'apprendre dans un cadre différent de celui de l'école (méthodes différentes…).	36 %	39 %
Permettre à mon enfant de partir en vacances.	35 %	36 %
Faire découvrir les colos à mon enfant.	**44 %**	31 %
Une demande, une envie de mon enfant de partir en colo.	25 %	29 %
L'aide financière.	23 %	23 %
Permettre à mon enfant de se préparer à sa rentrée scolaire en retrouvant une vie collective.	7 %	9 %
Permettre à mon enfant de suivre des cours de soutien scolaire.	7 %	6 %
Mon enfant est en difficulté scolaire ou en situation de décrochage scolaire.	6 %	5 %
Un besoin de garde.	4 %	4 %
Le besoin d'avoir du temps pour moi, sans les enfants.	4 %	4 %
Autres	2 %	2 %

Source : Ovlej-DJEPVA, 2020. / Champ : Ensemble des parents interrogés dans l'enquête (2 080 répondants).

jours collectifs plus présente pour ceux ayant déjà expérimentés ce type de départs en vacances.

Les attentes en termes de cours de soutien scolaire ont plus souvent concernées les familles issues des quartiers prioritaires de la ville, les ouvriers et les personnes sans activité professionnelle au moment de l'enquête (respectivement 9 % de répondants pour chacune de ces trois catégories, contre 6 % en moyenne).

Comme le montre le tableau ci-dessus, la troisième raison la plus citée par les parents est celle de permettre à son enfant de partir en vacances (36 %). Celle-ci a pris une importance toute particulière pour les parents sans activité professionnelle au moment de l'enquête (47 % d'entre eux ont coché cette raison), pour les familles monoparentales (46 %) ou encore les familles résidant en quartier prioritaire de la ville (44 %).

Enfin, en quatrième position, l'intérêt pour les séjours collectifs apparaît clairement, avec une inscription en « colo apprenante » permettant la découverte des colos.

Notons que les réponses des parents à la question des principales raisons à l'inscription ne montrent que peu de différences entre les familles de primo-partants et les autres, hormis sur la perception des apports du collectif.

Les réponses à cette question permettent de mettre en lumière quelques grandes tendances. **Les écrits des parents** (le questionnaire proposait une question « ouverte » sur les attentes envers les séjours) **traduisent néanmoins une importante diversité d'attentes et de « points d'accroche » à l'intérêt porté à ces séjours.**

« Le retour à une vie sociale. L'intégration à un groupe était importante pour mon fils. Et surtout le besoin de passer des bons moments... »

« J'attendais que mes enfants apprennent sans que ce soit une contrainte et par le biais de jeux et autres activités. Cela s'est montré concluant (« réviser les maths en faisant de la pâtisserie c'est génial » : mots de mes filles). »

« Ce sont des vacances qui participent à l'enfant de se découvrir d'autres cordes, non travaillées dans le milieu scolaire. C'est une ouverture sur le monde artistique, le monde du théâtre, ça lui permet de se dépasser autrement qu'à l'école. »

« Je souhaitais que mes enfants se responsabilisent, qu'ils apprennent à vivre en société avec des règles de vie similaires ou non aux nôtres. Je souhaitais leur offrir ce que seule, je ne pouvais pas. »

« Aider mon enfant à s'intégrer dans un groupe et gérer les conflits avec les enfants de son âge. »

« Pour changer d'air et sortir un peu du quartier. Ça fait du bien. »

« Se retrouver dans la nature au lieu d'être enfermé dans les murs d'un centre de loisirs. »

Parmi les familles ayant obtenu une information sur le dispositif par les établissements scolaires, 68 % des enfants sont des primo-partants.

Mentionner la dimension « apprenante » : un moyen de toucher de nouvelles familles

Si certaines familles ne se sont pas saisies du dispositif « colo apprenante » spécifiquement pour la dimension « apprenante », pour d'autres, c'est bien celle-ci qui a permis de déclencher une réflexion sur une potentielle inscription en séjour collectif. Ainsi, les parents expliquent avoir été séduit par les apprentissages dont pourraient bénéficier leurs enfants. Cet intérêt se justifie, pour quelques parents, par la période de crise sanitaire qui a amené la fermeture des établissements scolaires, mais, pour beaucoup, cette question de l'apprentissage va bien au-delà.

« Après le confinement, la colo apprenante a permis aux enfants de renouer avec le travail scolaire en présentiel, tout en bénéficiant des après-midi dédiés aux activités de loisirs. Les autres colos se limitent à du loisir. » (Verbatim relevé dans le questionnaire en ligne.)

« J'ai une connaissance qui m'a dit que son fils allait en « colo apprenante ». Elle m'a expliqué le principe et je trouvais ça génial. Mais je ne savais pas que je pouvais en bénéficier. Et fin juillet, j'ai eu un papier dans ma boîte aux lettres venant de la mairie, expliquant que ma commune pouvait participer et avec les choix, le catalogue en fait. » Maman d'une primo-partante de 11 ans.

« - Et le côté apprenant, ça avait un sens pour vous ?

- Absolument, c'est la raison pour laquelle j'ai validé, parce que si ça avait été des colos classiques, je ne les aurais pas envoyés. Je préfère qu'ils restent avec moi. (…) Et moi j'ai vu à la maison, parce que quand ils sont rentrés à la maison bien évidemment : « Papa, regarde le ciel, cette constellation et patati patata… » Donc vraiment, j'ai vraiment vu un intérêt pédagogique oui.» Papa de deux primo-partants de 9 et 10 ans.

Pour les nombreux parents qui n'ont pas centrés leur attention spécifiquement sur du soutien scolaire (rappelons que ces derniers ne représentent que 6 % des répondants), la distinction entre les « colos apprenantes » et les autres séjours collectifs se traduirait par un « contenu pédagogique » différent ou renforcé. Les répondants citent ainsi des projets pédagogiques « plus ciblés » ou « plus affirmés », mais également mieux communiqués (*« On connaît les intentions pédagogiques et éducatives par rapport aux autres »*). La question de l'encadrement revient également souvent dans les paroles des familles, notamment au travers d'un recours à des intervenants spécialisés ou d'un encadrement de qualité.

Un dispositif qui, par le premier départ, a permis de modifier les perceptions sur les séjours collectifs de certain parents.

La labellisation et/ou le fait que l'information soit transmise par les établissements scolaires ont été de forts leviers à l'inscription, tout particulièrement pour les familles de primo-partants. Ces deux dimensions ont apporté aux parents une garantie ou l'assurance que le séjour proposé ne serait pas uniquement centré sur des activités de loisirs, mais permettrait à l'enfant de revenir « enrichi » de nouvelles connaissances.

« C'était l'éducation nationale qui me l'avais proposé, donc j'ai eu confiance de suite. »

« Les enfants ne sont pas placés en situation de consommation passive d'activités. »

« Il ne s'agit pas ici d'activités de consommation mais de développement personnel. » (Verbatims relevés dans le questionnaire en ligne.)

La labellisation a donc permis de rassurer et de séduire des parents qui ne portaient pas d'intérêt particulier aux séjours collectifs auparavant, voire qui en avaient une perception négative. **Cette première inscription leur a permis, au travers de l'expérience de leur enfant, de porter un nouveau regard sur ce type de séjours. Ce dispositif a également permis « d'attirer » l'attention**

des familles sur les projets éducatifs. Si ceux-ci sont toujours présents au sein des accueils collectifs de mineurs (« colos apprenantes » ou pas), ils sont souvent méconnus de la plupart des familles. L'étude menée par l'Ovlej sur le vivre-ensemble montrait ainsi que si les termes « projet éducatif » et « projet pédagogique » étaient souvent connus des parents, peu d'entre eux étaient en capacité d'expliquer à quoi ils correspondaient.

Quelles attentes et perceptions autour de la « dimension apprenante » ?

Que la « dimension apprenante » ait été ou pas le déclencheur à l'inscription, celle-ci apparaît dans les discours de nombreux parents. Pour autant, il n'existe pas une seule perception de ce à quoi renvoi cette dimension et, pour certains, elle n'est d'ailleurs pas spécifique aux « colos apprenantes » mais s'applique de manière plus générale à l'ensemble des séjours collectifs.

Alors à quoi cette dimension fait-elle référence pour les familles ? Une des idée qui revient très souvent dans les écrits des parents est de pouvoir « apprendre autrement ». Cette expression se traduit, dans les écrits des parents, au travers de quatre dimensions.

Il s'agit bien sûr d'apprendre dans un espace différent de celui des établissements scolaires : les colonies de vacances. Au-delà d'un changement d'environnement géographique, certains parents mettent en avant la dimension « nature ».

« Apprentissage de l'environnement où les enfants se trouvaient, découvrir et protéger la nature. »

« J'ai apprécié que mon enfant puisse découvrir que l'on peut apprendre en dehors d'une ambiance scolaire, même en pleine nature ! »

Mais il s'agit surtout d'apprendre sans pression et sans évaluation. Pour de nombreuses familles, apprendre en colo, c'est « apprendre en s'amusant ». Cette notion d'apprentissage associée au plaisir revient tant dans les discours des parents que dans ceux des enfants.

« J'ai aimé que mes enfants apprennent différemment. Ils étaient heureux de leurs cours sous forme de jeux. »

« Je n'attends pas des vacances qu'elles soient une continuité de l'école, mais plutôt un contenu délivré sous forme ludique, qu'il soit artistique, scientifique, culturel, citoyen… Et surtout que les enfants en retiennent quelque chose ! »

« Apprendre autrement », c'est également apprendre avec de nouvelles personnes et/ou des méthodes pédagogiques différentes de celles pratiquées dans les établissements scolaires ou en famille.

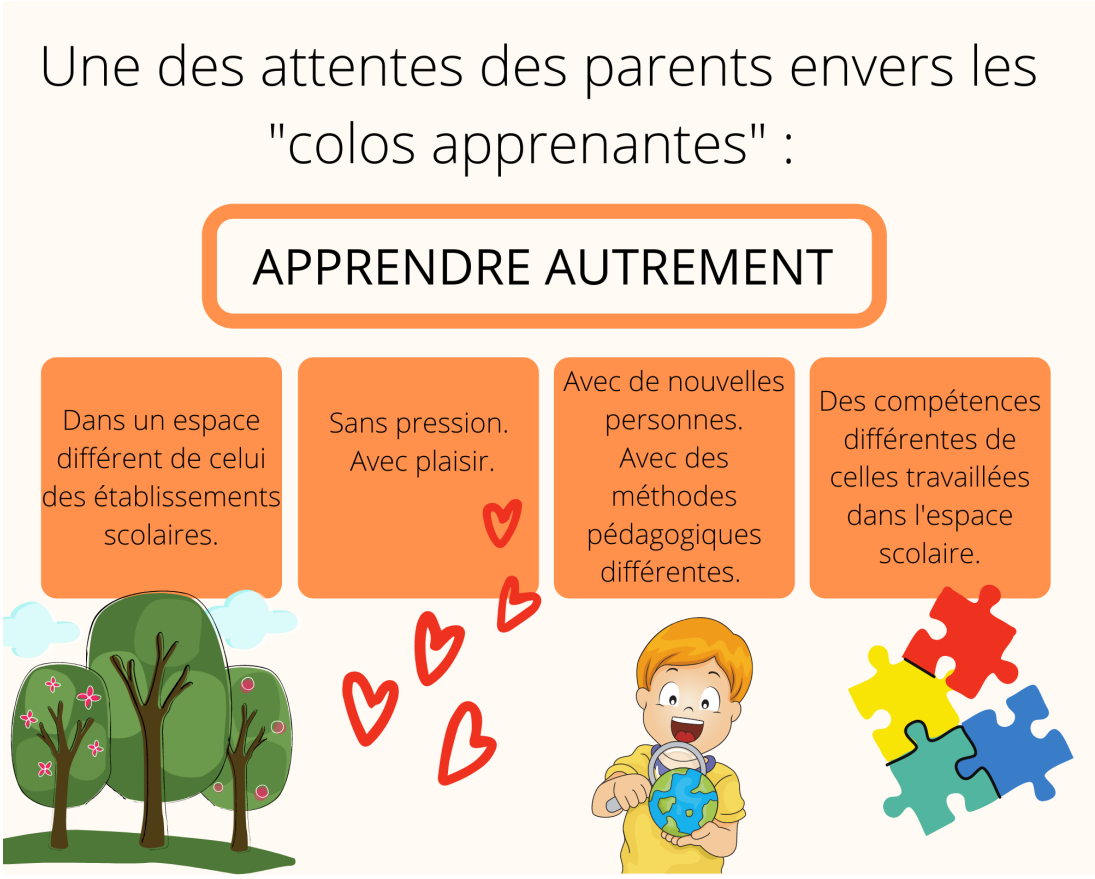

« L'intérêt est de pouvoir apprendre tout en découvrant d'autres façons de fonctionner et d'autres personnes. »

« Approche ludique des enseignements, plus pratique que théorique (…). Faire des enfants des « acteurs » de leur apprentissage et non pas simplement des « spectateurs ». »

Enfin, « apprendre autrement », c'est aussi développer des compétences non « travaillées » dans les établissements scolaires. Les parents nous parlent, entre autres, d'habiletés sociales et comportementales, de compétences personnelles.

« Les jeunes apprennent d'autres choses [qu'à l'école], développent leurs compétences humaines, sociales, émotionnelles, leur autonomie. »

« Savoir s'intégrer et vivre dans un groupe, se débrouiller et devenir autonome, en toute gentillesse et attention des accompagnants. »

De nouvelles perceptions des familles : apprendre en s'amusant, c'est possible ! Il existe différentes manières d'apprendre.

Comme les réponses aux raisons à l'inscription nous l'avaient déjà montré, la « dimension apprenante » n'a donc pas été perçue uniquement au travers d'un renforcement de savoirs directement liés à l'école. Les familles nous donnent une vision bien plus large des apprentissages qu'ils perçoivent ou souhaitent retrouver au sein de ces « colos apprenantes ». Leur attentes dépassent d'ailleurs le cadre de ce dispositif et font écho à des pratiques mises également en place au sein des séjours collectifs non labélisés. **Finalement, ce dispositif, par son nom, a permis d'attirer l'attention des familles sur la question des apprentissages au sein de ces espaces collectifs,** parfois vu avant tout comme des espaces de loisirs et de détente. Pour certains parents, l'expérience de ces séjours aura permis de comprendre que les deux « sphères » ne sont pas antinomiques.

« Apprendre en s'amusant, donc c'est possible de faire les deux en même temps et cela n'enlève rien à l'amusement et au plaisir. »

« Ma fille a eu un vrai déclic avec l'anglais grâce à ce séjour. (…) elle qui détestait l'anglais est revenue en voulant parler vraiment, en voulant se réinscrire aux prochaines vacances. »

Le premier apport des « colos apprenantes » : pour 47 % des parents, un apprentissage de la vie en collectivité.

Les principaux apports des « colos apprenantes » : les mêmes que pour les colos

Que la question des apprentissages soit, ou pas, présente dans les attentes des parents, quelles ont été leurs perceptions au retour de l'enfant ? Nous avons demandé aux familles dans quels domaines les « colos apprenantes » ont le plus apporté à leurs enfants.

Comme le montre le tableau en page suivante, le top 3 se centre sur des apports qui ne sont pas spécifiques à ce dispositif mais bien à l'ensemble des séjours collectifs : l'apprentissage de la vie en collectivité (47 %), celui d'un départ sans les parents (42 %) et un développement de l'autonomie (41 %).

En quatrième position, **plus d'un tiers des répondants (35 %) indiquent que la colo a permis à leur enfant de gagner ou de reprendre confiance en eux.** Ces séjours s'inscrivant dans un contexte particulier -suite à un confinement, à une « rupture » de liens sociaux entre pairs et à des modes d'apprentissages non habituels (« école à la maison »)-, cette notion de reprise de confiance a été particulièrement valorisée par les parents l'ayant perçue.

Les 14 modalités de réponses proposées dans le questionnaire peuvent être regroupées en quatre catégories (illustration en page 10). 71 % des parents ont ainsi coché au moins une des modalités concernant un développement de compétences personnelles. 64 % ont perçu un apport sur une ou des compétences en lien avec le vivre-ensemble (intégration, création de liens, respect). Les compétences utiles directement pour l'école (vie en collectivité, travail en groupe, progrès scolaires, écoute) ont été citées par 62 % des répondants. Enfin, la question d'un apprentissage sans les parents fait l'objet d'une catégorie à elle seule (42 %).

Ces catégories restent évidemment subjectives et il va sans dire qu'un développement de compétences personnelles telles que la curiosité ou la confiance en soi joueront certainement un rôle dans les apprentissages, qu'ils soient considérés comme « utiles » pour l'école ou pas.

Notons que les parents en attente de cours de soutien scolaire et/ou ayant indiqué que leur en-

Dans quels domaines les « colos apprenantes » ont-elles le plus apporté à votre ou vos enfants ?
(cinq réponses possibles)

Il/elle a appris à vivre en collectivité	**47 %**
Il/elle a appris à partir sans ses parents	**42 %**
Il/elle est devenu(e) plus autonome et/ou plus responsable	**41 %**
Il/elle a gagné(e) ou repris confiance en lui/elle	35 %
Il/elle a appris à s'intégrer dans un groupe	31 %
Il/elle a appris à aller vers des personnes qu'il/elle ne connaissait pas	31 %
Il/elle est revenu(e) plus curieux/se	17 %
Il/elle a appris à (mieux) travailler en groupe	16 %
Il/elle a retrouvé le plaisir d'apprendre	15 %
Il/elle a appris à respecter les différences	15 %
Il/elle respecte mieux ou plus facilement les règles	12 %
Il/elle a fait des progrès au niveau scolaire (français, maths,…)	8 %
Il/elle a appris à mieux gérer les conflits	7 %
Il/elle est plus à l'écoute	6 %
Autres	2 %

Source : Ovlej-DJEPVA, 2020. / Champ : Ensemble des parents interrogés dans l'enquête (1 987 répondants).

Des compétences personnelles : 71 %

Mon enfant :
- est devenu plus autonome et/ou plus responsable,
- a gagné ou repris confiance en lui,
- est revenu plus curieux,
- a retrouvé le plaisir d'apprendre.

Des compétences en lien avec le vivre-ensemble : 64 %

Mon enfant :
- a appris à s'intégrer dans un groupe,
- a appris à aller vers des personnes qu'il/elle ne connaissait pas,
- a appris à respecter les différences,
- respecte mieux ou plus facilement les règles,
- a appris à mieux gérer les conflits.

Des compétences utiles directement pour l'école : 62 %

Mon enfant :
- a appris à vivre en collectivité,
- a appris à (mieux) travailler en groupe,
- a fait des progrès au niveau scolaire,
- est plus à l'écoute.

Apprendre à partir sans ses parents : 42 %

Mon enfant :
- a appris à partir sans ses parents.

Au retour de la « colo apprenante », 71 % des familles ont perçu au moins un apport en termes de compétences personnelles (autonomie, confiance, curiosité, plaisir d'apprendre).

fant était en difficulté scolaire ou en situation de décrochage scolaire (qui ne représentent que 9 % des répondants) sont ceux qui répondent le plus souvent que leur enfant a retrouvé le plaisir d'apprendre : c'est le cas de 29 % d'entre eux contre 15 % en moyenne. C'est également ces mêmes parents qui indiquent le plus que leur enfant à fait des progrès au niveau scolaire : 30 % d'entre eux, contre 8 % en moyenne.

96 % des enfants et des adolescents souhaitent repartir en colonie de vacances.

Un dispositif qui a séduit les familles

90 % des parents déclarent avoir été totalement satisfaits par les « colos apprenantes » et 8 % satisfaits « même si certaines choses ne m'ont pas convenues ». Les familles mettent en avant aussi bien les apports pour les enfants que leur satisfaction sur les équipes encadrantes.

Toujours selon les parents, **c'est 96 % des enfants et des adolescents partis en « colo apprenante » qui souhaitent repartir en colonie de vacances.** Pour 58 %, l'envie se porte en particulier sur une « colo apprenante » (tout particulièrement pour les primo-partants qui ne connaissent donc que ce type de séjour), pour 36 % il s'agit d'une envie globale de repartir, que le séjour soit ou non une « colo apprenante ». Enfin, 2 % indiquent vouloir repartir sur un séjour collectif mais qui ne soit pas une « colo apprenante ».

Fort de cette expérience et des retours positifs de leurs enfants, c'est 92 % des parents qui pensent réinscrire leurs enfants sur une « colo apprenante » durant l'été 2021, si le dispositif venait à être renouvelé. L'aide financière reste néanmoins une condition indispensable pour la majorité. Notons toutefois que l'attente principale n'est pas une prise en charge totale du coût du séjour, mais plutôt une participation qui permettra de lever le frein financier pour des familles ne bénéficiant souvent d'aucune autre aide. Ainsi, 76 % des familles déclarant que l'aide financière est indispensable au départ indiquent pouvoir participer financièrement au coût du séjour.

Conclusion : des retours d'expériences des familles qui dépassent largement le cadre du dispositif « colo apprenante »

Le dispositif « colo apprenante », mis en œuvre sur une année atypique, n'avait pas pour objectif de venir se mettre en concurrence des autres séjours collectifs, mais de toucher des publics ciblés ayant plus fortement que d'autres pâti du contexte sanitaire et de ses conséquences, tant sur la question des apprentissages que de la socialisation juvénile.

Ces deux dimensions sont d'ailleurs les principales raisons à l'inscription sur ces séjours. Néanmoins, celles-ci ne représentent « que » 45 % des réponses pour la dimension apprenante et 44 % pour la socialisation. Ces données nous montrent donc que les raisons à l'inscription sur ces séjours « colos apprenantes » ont été bien plus diverses que les objectifs du dispositif.

Deux catégories de familles semblent s'être emparées de ce dispositif : celles portant déjà un intérêt aux séjours collectifs et pour lesquelles le coût des colos était un obstacle au départ ; celles qui n'y portaient pas d'intérêt mais qui se sont laissées séduire par la dimension apprenante et/ou la labellisation.

En levant le frein financier et en proposant une labellisation centrée autour de la question des apprentissages, ce dispositif a permis de toucher de nombreux primo-partants. Parmi les répondants à l'enquête, c'est 52 % des familles qui indiquent que le départ en « colo apprenante » était un premier séjour collectif de vacances pour leur enfant. Les acteurs mobilisés dans l'information et/ou la mise en œuvre de ces séjours ont également joué un rôle important auprès de ces familles. Diffuser une information, rassurer, accompagner aux démarches d'inscriptions, telles sont les diverses actions qui ont été mises en place par les différents acteurs impliqués.

Des premiers départs qui ont permis de découvrir l'univers des séjours collectifs

Par de précédentes études, nous savons que les apports du collectif se perçoivent, pour la majorité des familles, par l'expérience. Les premiers départs ont donc une importance toute particulière. Les résultats de cette étude confirme cette idée. Par l'expérience de ce premier départ, les perceptions de certaines familles sur les séjours collectifs ont pu être modifiées et les retours sont très positifs.

La labellisation a permis d'attirer l'attention de certains parents sur les projets éducatifs et/ou pédagogiques des séjours collectifs, ainsi que sur les apprentissages possibles en colonies de vacances. Et, du point de vue des familles, cette notion d'apprentissage dépasse fortement le cadre du cahier des charges de ces séjours. Nous ne sommes alors plus, ici, sur des retours d'expériences spécifiques aux « colos apprenantes », mais bien sur une découverte de ce que sont les séjours collectifs de manière globale.

Ce dispositif a donc le mérite d'avoir pu montrer qu'« éveiller » l'intérêt de certaines familles pour les séjours collectifs est toujours possible. Il montre néanmoins également le poids du frein financier pour beaucoup de parents.

Les résultats de cette étude nous apportent sûrement des pistes de réflexions pour les prochaines années : comment mieux ou plus communiquer sur l'identité des séjours collectifs aujourd'hui et dépasser les aprioris de certaines familles ? Comment faire connaître et valoriser la dimension apprenante, inhérente à l'ensemble des séjours ? Comment convaincre les prescripteurs de soutenir et d'accompagner ces départs en vacances, qui peuvent passer pour atypiques dans une société où la norme de départ est celle des vacances avec les parents ?

Retenons que si différents freins « bloquent » aujourd'hui fortement l'accès aux séjours collectifs, pouvoir bénéficier de ce type de vacances est le plus souvent une aventure très positive pour les enfants et les adolescents, et une expérience dont les parents savent percevoir les apports.

L'Ovlej tient à remercier tous les acteurs qui ont permis la réalisation de l'étude sur les "colos apprenantes", notamment les parents, enfants et organisateurs de séjours qui ont permis le recueil de données.

Retrouvez le support de présentation de la restitution faite dans le cadre de la Commission de l'Éducation populaire du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ), le 11 février 2021.

Retrouvez tous les Bulletins de l'Ovlej sur le site

www.ovlej.fr

Directeur de publication : Luc Greffier

Rédactrice : Natacha Ducatez

Ovlej

ovlej@ovlej.fr

7 rue Pérignon, 75015 Paris

Association constituée de :

Jeunesse au Plein Air

UNAT